NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

60 Nº 9 1933

La femme, la direction, les lettres de direction

Raoul PLUS (s.j.)

p. 802 - 85

https://www.nrt.be/it/articoli/la-femme-la-direction-les-lettres-de-direction-3481

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La femme, la direction, les lettres de direction (1)

Peu d'hommes — nous parlons des laïques — se font diriger. Sans doute gagneraient-ils singulièrement à mieux utiliser ce grand moyen pour monter vers Dieu.

La femme au contraire use volontiers de la direction.

C'est un fait : la femme a besoin d'un appui. Par ailleurs, créature d'intuition et de sentiment plus que de raison froide, exposée, davantage que l'homme peut-être, à des erreurs, exagérations, absences de pondération qui, en matière spirituelle surtout, sont de conséquence. Au surplus, elle aime moins recourir aux livres et surtout aux manuels techniques qu'à la voix vivante d'un père spirituel.

A Mme de Beauvillers, abbesse de Montmartre, saint François de Sales écrivait :

« Je vous dirai, avec la liberté d'esprit que je dois employer... « vostre sexe veut estre conduit et jamais, en aucune entreprise, « il ne réussit que par la soumission; non que bien souvent il n'ayt « autant de lumière que l'autre, mais parce que Dieu l'a ainsi « establi (2) ».

C'est à ce texte que songeait Dom Marmion quand à son tour il écrivait à une carmélite :

« Quelque intelligente ou éclairée que soit une femme, Dieu dans « sa Providence ordinaire veut qu'elle soit dirigée par un homme « qui soit son ministre (3) ».

Et voilà, nous ne disons pas démontrée, mais soulignée, l'opportunité psychologique de la direction des femmes; que ce ministère soit délicat, il n'est personne qui ne le comprenne.

(1) *N. d. l. D.* Il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à le guérir. D'ailleurs, c'est plus facile. C'est sous la forme de conseils préventifs que la Revue offre aux jeunes prêtres cette étude judicieuse et délicate, et même aux prêtres qui ne sont plus jeunes nous croyons qu'elle peut être profitable. Ces pages seront reprises dans un volume qui paraîtra aux Éditions *Spes* (Paris) : *La Direction d'après les Maîtres spirituels.*

(2) Éd. Annecy, t. XII, p. 173.

(3) *Vie* par Dom Thibaut, p. 261.

La femme aime parler, de là pour le directeur un risque de notables pertes de temps. La Bruyère n'a pas manqué de signaler l'écueil :

« Si une femme pouvait dire à son confesseur, avec ses autres « faiblesses, celles qu'elle a pour son directeur et le temps qu'elle « perd dans ses entretiens, peut-être lui serait-il donné d'y « renoncer (1) ».

Non seulement les femmes aiment à parler, mais encore elles aiment à exercer leur empire. Si plusieurs d'entre elles témoignent en direction d'une passivité regrettable et ne réagissent guère personnellement, d'autres, sous couleur d'être dirigées, mènent leur directeur, pas toujours consciemment mais dans la réalité effectivement, et s'entendent à merveille pour se faire défendre ce qu'elles ne veulent pas, permettre ce qu'elles veulent, etc. N'est-ce pas La Bruyère encore qui dit, et non sans raison :

« Beaucoup de directeurs de conscience, mais peu de personnes qui « se laissent diriger. Ce n'est pas que toutes les âmes dévotes ou « presque toutes ne veulent avoir un directeur, mais un directeur à « leur mode et qui les conduise selon leur sens, c'est-à-dire un direc- « teur dont elles soient d'abord comme les directrices touchant la « manière dont il doit les diriger (2) ».

« On a dit que les premières Carmélites de France dirigeaient « plus leur directeur qu'elles n'en étaient dirigées » (3); et si cela est faux de Bérulle, cela n'est pas inexact pour plusieurs autres. De la grande Fondatrice elle-même, Thérèse d'Avila, tandis que certains la donneront comme ayant un besoin inné de direction (4), d'autres, par exemple Montmorand, écrivent :

« Elle se crut toujours dirigée et se donna en toute occasion « l'illusion d'obéir. Mais en réalité, cette femme volontaire n'écoutait « qu'elle-même (4) ».

En fait, il y avait chez sainte Thérèse comme en toute femme, mais à l'état supérieur, un besoin vrai d'obéir et une tendance

(1) La Bruyère, *Caractères*, ch. des Femmes.
(2) *Id.*, ibid.
(3) Cagnac, *Lettres spirituelles*, t. I, p. 65.
(4) *Psych. des Myst. Cath. Orth.* Alcan 1920, p. 19.

non moins avérée à parvenir à ses fins, — lesquelles, en l'espèce, étaient tout ordonnées à la gloire de Dieu. Si le jugement porté plus haut par Montmorand sur sainte Thérèse manque de nuance celui-ci porté par le P. Rapin sur Angélique Arnauld à propos d'Antoine Singlin est tout à fait conforme à la vérité :

« C'était un de ces directeurs souples et complaisants dont le « principal talent est de se laisser diriger aux (par les) personnes « qu'ils dirigent, car il était dans une si grande dépendance de la Mère « Angélique que c'était moins par ses propres lumières et par son « esprit qu'il conduisait la maison que par l'esprit et les lumières « de cette supérieure (1) ».

Le risque, pour le directeur, d'être conduit au lieu d'être vraiment guidé, se présentera surtout lorsqu'il s'agira des voies exceptionnelles. La pénitente donnant ses lumières comme venant de Dieu, il arrivera que le directeur ne se croira pas facilement autorisé à les rejeter ou à les critiquer. H. Brémond analyse assez finement ce genre de situations (2) quand il décrit ce qu'il croit être la courbe assez générale des relations avec son ou ses directeurs, d'une femme appelée aux grâces mystiques....

Ajoutons encore : la femme aime qu'on fasse attention à elle. Etre dirigée la flatte, surtout si elle peut soupçonner que, vu sa situation, la qualité de son âme, les faveurs qu'elle reçoit, le directeur la distingue et l'apprécie.

La femme enfin s'attache. Elle aime facilement, elle aime aimer; elle aime qu'on lui dise ou qu'on lui montre qu'on l'aime. Parfois, et lors même qu'aucun sentiment pervers ne s'y mêle, la situation de dirigée à directeur piquera un peu au jeu; d'autant que, du fait justement de cette situation, tout risque éventuel d'exagération paraît hors de cause.

Pour toutes ces raisons, les règles pratiques auxquelles le directeur des âmes féminines fera bien de se tenir, apparaissent manifestes.

(1) *Mém. du P. Rapin*, I, p. 105, Aubineau, 1865, Gaume et Duprey.

(2) *L'Invasion Mystique*, t. II, p. 38 et suiv.; voir notamment p. 40 : «... Ne lui dites pas (à la pénitente) que désormais c'est elle qui dirige l'autre ... Elle dirige en se racontant ».

On évitera d'abord de se spécialiser outre mesure et à titre quasi exclusif dans cette unique clientèle. Un sage auteur espagnol, Lopez Ezquerra, observe judicieusement :

« Il se rencontre des directeurs qui ne s'occupent que des femmes et « des religieuses, comme si les hommes n'avaient pas d'âme ou qu'ils « fussent absolument étrangers à toute direction spirituelle, bien que « cependant leur esprit ait plus de vigueur que celui des femmes et « qu'il n'y ait pas de danger à les conduire et à les gouverner (1) ».

Prendre garde, à l'inverse, d'avoir en telle mésestime ou crainte le ministère féminin qu'on ne tombe dans une méfiance injuste ou quelque peu outrageante et pour la pénitente et pour le directeur. Bourdoise, l'instaurateur des séminaires en France et que ses boutades avaient fait surnommer le « bon bourru », jouait quelque peu au misogyne; il trouvait les femmes trop envahissantes : « C'est comme les topinambours, quand on en a semé il en pousse partout ». Il se montrait sévère pour saint Francois de Sales; et comme il lui reprochait un jour de s'occuper exagérément de direction féminine, l'évêque de Genève lui répondit n'avoir pas trop mal réussi, à ce qu'il semblait, dans ce ministère, tandis qu'en dix-sept ans, lui-même, Bourdoise, n'avait pu former qu'un clerc et demi (2).

On a prétendu que Lacordaire et Lamennais avaient honni la direction féminine. On a même parlé pour Lamennais d' « une sorte de répulsion »; le mot est exagéré (3). Le vrai est que, très occupés tous deux à des tâches immenses, ils préféraient, non sans raison, mettre le meilleur de leur activité dans un travail plus mâle.

Autre règle sage : le prêtre qui a assumé la direction des femmes

(1) Sunt nonnulli ita directioni feminarum vel monialium dediti, quasi viri spiritum non haberent, vel a spirituali directione prorsus alieni, quando quidem eorum spiritus capaciores sunt spiritibus mulierum et possunt absque periculo dirigi et gubernari. (J. Lopez Ezquerra : *Lucerna Mystica*, t. I, ch. V, n° 42-43, Venetiis 1722.

(2) HUVELIN : *Quelques directeurs d'âmes au* XVII^e *siècle*, p. 69.

(3) Voir *Corresp. de Lamennais avec la Baronne Cottu*, publiée par le COMTE D'HAUSSONVILLE, 279 lettres. — CAGNAC, *Lettres Spir.* II, p. 80.

ne peut que gagner à mettre le maximum de sobriété, soit dans la fréquence, soit dans la durée des entretiens.

« Sermo brevis (et rigidus) cum mulieribus est habendus » dira saint Augustin, et après lui tous les moralistes clairvoyants. Quand Mme de Maintenon s'adresse à Bourdaloue en 1688, il lui répond qu'il ne pourra guère la voir qu'une fois en six mois (1).

Guilloré est fort sévère sur les abus qui, de son temps, existaient (et qui existent encore) :

« Le temps de ces visites, écrit-il à Théonée, doit être fort court... « les choses nécessaires ne demandent pas des heures et des heures, « comme il arrive très souvent (2) ».

Lors d'une séance sacerdotale au VIIe Congrès National de l'*Association du Mariage Chrétien*, une mère de famille signalait l'inconvénient particulier que présentaient pour les jeunes filles de trop longs entretiens avec un directeur; sans compter que c'est assez souvent très peu utile :

« Une chose contribue à développer la sentimentalité féminine : « la fréquence ou la longueur des entretiens de direction ou de « confession. Celles-ci deviennent alors des parlottes où l'attitude « essentielle de l'âme,qui est la contrition aimante devant Dieu, passe « au second plan, noyée dans une foule de détails à côté. L'affadis- « sement du Sacrement de Pénitence en est aussi la conséquence (3) ».

Un bon conseil également sera d'éviter avec soin de paraître tenir en particulière estime les personnes qu'on dirige et les vertus dont elles font confidence. Rien d'artificiel, mais une simplicité détachée. Citant Desurmont, Tanquerey dit (4) :

« Tout en montrant l'intérêt qu'on porte à leur âme, il faut cacher « celui qu'on porte à leur personne, « elles doivent ne pas pouvoir « même soupçonner qu'on est occupé ou préoccupé de leur personne. « Leur moral est ainsi fait que, si elles peuvent penser ou sentir qu'il

(1) CAGNAC, *Lettr. Spir.* I, 176.
(2) *Max. Spir.*, M. 1, L. 1.
(3) Mme JEAN CAMUS, *Le Prêtre et la Famille*, mai-juin 1929, p. 75.
(4) *Précis de Théologie ascétique et mystique*, p. 353.

« y a estime particulière ou affection, presque irrésistiblement elles « versent dans le naturel soit par vanité, soit par attache ». Et il ajoute : « Généralement il est bon qu'elles ignorent presque qu'on les dirige. « La femme a le défaut de sa qualité : elle est instinctivement pieuse, « mais instinctivement aussi elle est fière de sa piété. La toilette de « l'âme l'impressionne autant que celle du corps. Savoir qu'on veut « l'orner de vertus est ordinairement un danger pour elle ». On les « dirige donc sans le leur dire, et en leur donnant des conseils de per- « fection, on le fait comme s'il s'agissait de choses communes à bien « des âmes ».

Si la pénitente est favorisée par Dieu de grâces plus ou moins exceptionnelles d'oraison, la prudence du directeur doit augmenter. Soigneusement éviter de détourner l'âme de sa voie, mais ne pas moins éviter de rien faire qui puisse l'amener à s'enorgueillir des faveurs qu'elle reçoit. Pas d'humiliations factices et qui seront vite éventées, mais plutôt un air de trouver tout naturel pareil état, de n'y attacher personnellement aucune importance spéciale. Guilloré stigmatise avec raison la naïveté ou le manque d'adresse de certains directeurs qui laissent trop entendre à une âme, parce qu'elle reçoit des grâces de choix, qu'elle est une âme de choix; d'où de très subtiles et de très faciles tentations de vanité :

« Oh! que l'homme est faible, que ses vues sont courtes et que les « grands dons de Dieu, principalement quand ils se rencontrent dans « le sexe, ont un charme particulier et dangereux pour surprendre « les directeurs qui perdent ainsi ces âmes. Ce sont ceux-ci qui « écoutent avec avidité les récits qu'elles leur font des merveilles « qui passent en leur conscience, qui en veulent avoir de longs écrits; « qui les font voir à tous les grands spirituels comme on montre des « pièces de cabinet (1) ».

Un peu plus loin il souhaite que les pénitentes soient laissées « dans la sainte ignorance d'elles-mêmes et qu'elles soient aveugles « dans la sublimité de leurs faveurs... Quel bien c'est à une âme de « ne pas comprendre qu'elle est grande et favorisée des biens divins. « La grâce de ce saint aveuglement n'est guère moins considérable

(1) *Maximes Spirituelles pour la conduite des âmes*, Paris, 1858, p. 590.

« que les faveurs qu'elle reçoit; car que sert à une âme d'être remplie « des plus grands dons de Dieu, si la vue qu'elle en a la rend moins « humble et si ce lui est une occasion d'être idolâtre d'elle-même ? »

Guilloré touche en passant un point : Faut-il encourager telles ou telles âmes — que l'on croit plus exceptionnellement favorisées — à écrire un récit des grâces qu'elles reçoivent ? Beaucoup condamnent purement et simplement la pratique (ils disent : la manie) des *Journaux spirituels*. D'autres sont trop larges et dès qu'une âme sort un peu, à leur estime, de l'ordinaire, ils souhaitent, ou permettent, ou ordonnent des rédactions manquant de sobriété ou d'à-propos et dont le moindre inconvénient est d'être parfaitement inutiles. — En réalité, question de mesure et de cas particuliers. Si Angèle de Foligno n'avait pas écrit son *Livre des Visions et Révélations*, Marguerite-Marie le récit des privautés d'amour du Sacré-Cœur, ou Thérèse de l'Enfant-Jésus l'*Histoire d'une âme* — voire, à leur rang, si Lucie-Christine, ou Élisabeth Leseur, ou « Consummata » n'avaient pas laissé leur *Journal Spirituel* — oserait-on dire qu'il n'y aurait pas là un détriment non seulement pour l'histoire théorique de la spiritualité, mais encore pour le bien de nombreux chrétiens ? — Rien d'étroit donc, mais une prudente et intelligente sagesse.

En dernier lieu, on évitera soigneusement dans la conduite spirituelle des femmes de mettre ou d'accepter trop d'affection dans les rapports de direction.

Pas de froideur ou de frayeur systématique, pas non plus de présomption aventureuse. Écartons Michelet (1) et ses lourdes insinuations, non seulement sur le prêtre en général et sa prétendue immoralité quasi-forcée du fait du confessionnal, mais sur des personnages comme Bossuet (la sœur Cornuau), Fénelon (Madame Guyon), voire un saint comme François de Sales (Sainte Chantal). Nombre de pamphlétaires s'approvisionnent là pour décrire avec une hypocrite pudeur « les longues causeries au confessionnal, les interminables tête à tête dans la pénombre

(1) *Le Prêtre, la Femme et la Famille.*

tiède et grisante où les souffles se mêlent au murmure des paroles, où les confidences échangées éveillent naturellement les mauvais instincts endormis au fond de toute chair humaine », et pour affirmer : « Il faut presque un miracle continuel pour que l'âme du confesseur et l'âme de la pénitente n'y reçoivent pas des impressions funestes. » Ne mentionnons que pour mémoire les plaisanteries faciles de Boileau : « Nul n'est si bien soigné qu'un directeur de femmes ». Mme de Maintenon elle-même n'est-elle point trop sévère quand elle écrit :

« J'ai trop vécu pour ignorer l'abus de la direction. Il y en a très peu « de pures et de droites (1) ».

A coup sûr, il y a, pour qui ne serait point profondément surnaturel, des risques et des risques graves; et cela motive les mises en garde de l'Église, des moralistes et des saints. Tanquerey (2) cite et approuve le P. Desurmont qui, à son tour, résume ce que dit la généralité des auteurs et ce que, de toute évidence, le sens élémentaire exige :

« Pas de paroles affectueuses, pas d'appellations tendres, pas de « tête-à-tête non indispensable, rien d'expressif ni dans le regard ni « dans le geste, pas l'ombre même de la familiarité; en fait de conver- « sation, pas plus que le nécessaire; en fait de rapports autres que les « relations de pure conscience, seulement ceux qui ont une sérieuse « utilité; autant que possible, pas de direction hors du confessionnal « et pas de commerce épistolaire ».

« Ceux qui permettent ou conseillent les entretiens en dehors du saint tribunal, note Ribet (3), ajoutent des recommandations qui en montrent assez le péril », et il invoque, entre autres, l'autorité de Guilloré :

« Rendez de temps en temps vos visites à votre directeur, Théonée : « cent raisons vous y obligent hors de confession. Le temps de ce « sacrement ne souffre pas de long discours pour recevoir tous les avis

(1) *Madame de Maintenon*, par Mme SAINT-RENÉ TALLANDIER, Hachette, p. 222; sur Madame de Maintenon et ses directeurs, fines remarques de BREMOND : *Divertissements devant l'arche*, Grasset.

(2) *Précis de Théologie ascétique et mystique*, p. 353.

(3) RIBET, *Ascétique Chrétienne*, p. 372.

« nécessaires à votre perfection... Mais vous me demandez la manière « de faire ces visites. Je réponds qu'il faut apporter un esprit simple « et candide dans la communication de son cœur, qu'on n'y doit jamais « parler de certaines matières que souffre uniquement le secret de la « confession. Ah! que ce poison est dangereux et que pareilles ouver- « tures ont fait périr d'âmes! Que vous ne devez jamais être sans « témoin avec un directeur; hélas! que cette solitude a occasionné de « funestes naufrages! Que vous ne devez jamais traiter que des affaires « de votre âme et après cela vous congédier vous-même car les petites « nouvelles et les affections naturelles s'y glissent si facilement de « soi-même, si l'on n'y veille attentivement, qu'après quelques mois « de Dieu on dégénère en cent inutilités qui font la matière de ces « entretiens. Aussi, est-ce dans ces longs entretiens que l'on apprend « à se familiariser l'esprit, les visages et la voix, d'où naissent quelque- « fois d'étranges désordres comme d'une source fatale; qu'enfin une « personne doit tellement parler à son directeur, quelque saint qu'il « puisse être, qu'une honnête pudeur lui couvre toujours le front, « que jamais elle ne s'apprivoise avec un homme et qu'elle soit toujours « si bien composée qu'à peine en connaisse-t-elle les traits du « visage (1) ».

Le jésuite Guilloré ne fait que suivre les conseils de son maître saint Ignace qui a tracé dans ses *Règles des Prêtres* des consignes d'une sagesse hors ligne relativement à la gouverne spirituelle des femmes ?

Pour l'audition des femmes, les couvents prescrivent des parloirs vitrés; dans les presbytères cette précaution n'existe pas : le prêtre n'en sera que plus circonspect.

Alors même que toutes précautions extérieures sont prises, il reste qu'il est de souveraine nécessité de garder et de forcer à garder les distances et qu'un vocabulaire trop affectif, alors même que les intentions seraient très pures, doit être proscrit.

Voici, donné par une mère de famille avisée, un jugement sage :

« La méthode prédominemment affective en direction pour les femmes « peut comporter de graves inconvénients. Saint François de Sales « qui l'a employée avec succès n'est pas un maître aisément imitable

(1) GUILLORÉ, *Max. Spir.*, M. 1, L. 1.

« par tous. Il possédait les qualités exigées par lui-même du parfait « directeur : « Qu'il soit saint, plein de charité, de science et de « prudence; Si l'une de ces qualités vient à manquer, il y a danger ». « Sainte Jeanne de Chantal parlant de l'évêque de Genève nous dit: « Le monde n'est pas capable de l'incomparable pureté de la dilection « de ce saint » dont « l'affection était blanche plus que la neige, pure « plus que le soleil ».

« Si les François de Sales sont rares, les Jeanne de Chantal le sont « autant. Celle-ci possédait le douloureux avantage d'être veuve, « d'avoir connu et vécu un grand amour; elle était mère aussi, avait « l'expérience des sentiments divers, à la fois passionnés et dans l'ordre, « qui peuvent émouvoir et remplir un cœur de femme et qui lui per- « mettait de discerner et d'écarter de l'affection surnaturelle si forte « qu'elle portait à son incomparable directeur, toute sentimentalité « trop humaine (1) ».

Avec beaucoup de raison l'auteur note l'inconvénient, pour la jeune fille notamment, au point de vue du développement de l'émotivité exagérée, d'un langage exagérément affectueux de la part du confesseur ou du directeur, surtout si l'âge n'est point là pour justifier de certaines expressions trop... paternelles.

Que les pénitentes soient très saintes et hors de tout reproche ou soupçon, cela ne fait pas qu'une absolue réserve ne reste de mise. L'auteur du traité « *de modo confitendi* » attribué faussement à saint Thomas d'Aquin, cite le passage suivant, emprunté à saint Augustin :

« Nec tamen quia sanctiores fuerint, ideo minus cavendae. Quo enim « sanctiores fuerint, eo magis alliciunt, et sub praetextu blandi « sermonis immiscet se viscus impiissimae libidinis ».

Ce même auteur écrit encore (2) :

« Licet carnalis affectio sit omnibus « periculosa et damnosa eis « (sc. spiritualibus) tamen perniciosa est magis, maxime quando « conversantur cum persona quae spiritualis videtur nam : quamvis « eorum principium videatur esse purum, frequens tamen familia- « ritas domesticum est periculum, delectabile detrimentum et malum

(1) Mme Jean Camus, Bulletin de l'A. M. C. « *Le Prêtre et la Famille*, mai-juin 1929, p. 75-76.

(2) S. Thomas, *Opera*, Parisiis, Vivès, 1875, XXVIII, 439 et 437.

« occultum bono colore depictum : quae quidem familiaritas quanto « plus crescit, tanto plus infirmatur principale motivum et utriusque « puritas maculatur ».

Faut-il encourager les correspondances spirituelles ?

En fait, il existe un nombre considérable de lettres de direction : les unes plus doctrinales (Mgr d'Hulst), d'autres plus psychologiques (saint François de Sales), d'autres plus descriptives (P. Didon); les unes renfermant des conseils généraux et valant pour un certain ensemble d'âmes (saint Vincent de Paul), d'autres visant certains cas très particuliers (P. de la Colombière avec sainte Marguerite-Marie; abbé de Tourville). Parfois, la correspondance spirituelle n'est qu'une partie, plus ou moins considérable, de l'activité totale de l'apôtre (Zamet, Condren, Mgr Dupanloup); parfois, comme pour Mgr Gay, c'est, au moins à partir d'une certaine époque, sinon l'unique apostolat, au moins l'apostolat capital.

Le problème se pose de l'utilité des lettres de direction. Elles permettent au dirigé de voir plus clair dans son cas en se forçant à l'exposer par écrit; elles lui fournissent, dans la réponse du directeur, un texte sur lequel il peut réfléchir : verba volant, scripta manent. La grosse objection que formulent certains est qu'elles risquent de faire perdre un temps considérable. Évidemment, il faut savoir se dépenser pour une seule âme; encore convient-il d'examiner s'il y a proportion entre l'effort à fournir et le fruit à recueillir chez l'intéressé, ou encore entre l'effort à fournir dans le cas particulier et les besoins de l'ensemble. Sans étroitesse mais sans concession, voir le rendement.

Peut-on s'interdire une réflexion en lisant les *Lettres de Direction* — d'ailleurs magnifiques — de Mgr d'Hulst (in-8° de 380 pages) : voilà un homme ultra occupé, « ahuri de travail » comme il le dit lui-même, et à qui une pénitente arrache plus de cinq cents lettres en vingt et un ans, ce qui fait plus de deux par mois. (Le volume n'en donne que deux cent quatre-vingt-dix-sept et pour quelques-unes rien que des fragments). Pour peu que

le directeur ait eu plusieurs clientes de cette exigence, on devine le temps — nous ne disons pas perdu, mais — employé. Encore, ici, ces lettres ont abouti à un volume qui prolonge au-delà de l'intéressé le bien destiné originairement à la seule destinataire; mais à ne prendre que le profit de la seule intéressée, qui voudrait prétendre que Mgr d'Hulst n'eût pas mieux dépensé son temps dans une occupation de portée plus générale? Évidemment, on n'ose l'affirmer, — une seule âme, surtout si elle a ce qu'il faut pour devenir une âme de saint ou de sainte, étant un assez grand diocèse — mais enfin on se le demande. Personnellement, nous confessons que nous nous posons la question et que, sinon dans ce cas, au moins dans beaucoup d'autres, nous opinons franchement pour la négative.

Zamet proteste contre le trop grand nombre de lettres que lui arrachent ses pénitentes. Bossuet réclame, d'ailleurs timidement, qu'on soit plus court. Mgr Gay se surprend à confesser : « Voilà la septième lettre que j'écris ce matin ». Sa correspondance spirituelle qui ne renferme qu'une part des lettres à ses dirigés comprend quatre volumes de cinq cents pages chacun. Le P. Didon à Corbara, confie, le 25 Avril 1880, à Mme Commanville (1) que ce jour-là même il a reçu dix-huit lettres. Pour l'abbé Frémont, le nombre de lettres à écrire par mois était de trois cents et la plupart étaient motivées par la direction. Du P. d'Alzon, il reste sept mille lettres sur quarante mille qui constitueraient trente volumes de Migne. *Les Lettres spirituelles de saint François de Sales*, éditées environ dix ans après sa mort, ont plus de mille pages in-octavo. Encore, avait-on beaucoup abrégé, beaucoup élagué. Les *Lettres de Bossuet* forment, dans l'édition des « Grands Écrivains » quinze volumes in-8°. Si la sainteté des correspondants ou correspondantes se mesure à l'encre dépensée, elle doit être notable. Fut-ce toujours le cas?

Pour gagner du temps et de la clarté, saint Vincent de Paul répondait aux demandes de Louise de Marillac en inscrivant à l'occasion ses remarques dans les marges ou au bas des lettres

(1) T. I, p. 76.

de sa dirigée. Bien qu'il ne puisse toujours être suivi, cet exemple vaut d'être signalé.

Au concret, que convient-il de faire ?

Ne jamais écrire qu'avec la seule gloire de Dieu en vue. « Plaise au Saint-Esprit de m'inspirer ce que j'ai à vous écrire », ainsi François de Sales commence-t-il une lettre à Mme de La Baume, le 3 Avril 1618 (1). Explicitement, ou du moins implicitement, les vrais spirituels formulent semblable prière.

Etre sobre : « A mon sens, les longues et fréquentes lettres de direction font plus de mal que de bien », écrit Dom Marmion (2). Elles facilitent et entretiennent la passivité du pénitent et risquent de créer des relations trop étroites entre directeur et dirigé(e).

Il importe fort de laisser peu de place au sentiment : « Les femmes aiment qu'on leur dise ce qu'elles savent déjà. Si on leur a prouvé l'affection et le dévouement par les faits, il faut encore qu'on leur répète en paroles qu'on les aime. Jamais je n'ai pu comprendre à quoi cela servait » (3). Éviter d'adopter ou de laisser adopter un vocabulaire doucereux, mièvre, affadissant : Fénelon, toujours digne lui-même, tolère trop sous ce rapport chez Mme Guyon : « Gardez-vous bien de vous gêner pour tous les noms que vous vous trouverez portée à me donner ». La dirigée usera et abusera de la permission jusqu'à employer de puérils surnoms très déplaisants (4); saint François de Sales comprend, au cours d'une retraite en 1616, qu'il ne peut que gagner à modifier certaines expressions dans sa correspondance, pourtant si délicatement chaste, avec sainte Chantal. — Encore, dans ce dernier cas, s'agit-il de saints; combien, a fortiori, hors de ce cas exceptionnel, vaut le conseil. Faute de le suivre, des inconvénients, et sérieux, peuvent se produire dontle moindre est, au cas où la correspondance est divulguée ou publiée, de singulièrement étonner le lecteur. Sainte Chantal aura un sursaut

(1) Tome XVIII Annecy, p. 209.
(2) Lettre du 21 Novembre 1919, *Vie*, p. 264.
(3) Mgr d'Hulst, cité par Baudrillart, introd. aux *Lettres de Dir.*, p. VII.
(4) Masson : *Fénelon et Mme Guyon*, p. 151, 153, 283, 298.

de pudeur inquiète quand , de son vivant, on voudra livrer au jour les lettres de l'évêque de Genève; ne risqueront-elles pas de paraître, au public non préparé, trop vibrantes de sollicitude affectueuse (1)? Quand furent éditées les « *Lettres de Direction du P. L**** » (2) l'Ami du Clergé (3) nota justement : « Modèle de lettres de direction comme il ne faut jamais en écrire ».

Il convient aussi de ne pas se laisser aller à des confidences personnelles. Rester toujours et uniquement le prêtre; que l'homme avec son histoire intime, le narré de ses occupations, ou de ses projets, ou de ses malaises, apparaisse le moins possible. Se donner n'est point synonyme de s'abandonner. — « J'ai souvent regretté de m'être trop livré », écrit Mgr d'Hulst à qui on reprochait sa froideur; « après vingt-cinq ans d'expérience qui ont donné lieu à ce regret-là, on n'est pas prêt à se convertir de la froideur extérieure » (4).

A cette impersonnalité qui ne doit avoir évidemment rien de rigide, joindre une certaine fermeté. — Justes remarques de l'abbé Huvelin : « Avec beaucoup d'âmes, c'est le principe de la direction à prendre; pour les soutenir il faut être exigeant » (5). « La femme, celle du monde comme celle du cloître, aime qu'on lui parle avec autorité » (6). Cette fermeté qui sera toujours surnaturelle et intelligente, ne doit jamais se muer en caporalisme; il y a devoir strict de toujours sauvegarder l'indépendance des âmes.

Raoul PLUS, S. I.

(1) FR. VINCENT, *Saint François de Sales directeur d'âmes*, pp. 503-507.
(2) *Revue de Paris*, 15 Avril, 1er et 15 Mai 1906.
(3) 14 Février 1907, pp. 132-134.
(4) Introd. aux *Lettres de Dir.*, p. VII.
(5) *Quelques directeurs d'âmes au* XVIIe siècle, p. 194 : noter que cela veut dire non pas commander avec intempérance ou brutalité mais demander beaucoup au nom de Dieu.
(6) MGR CAGNAC, *Lettres Spir.* I, 225.